## DEVIENS RESPONSABLE D'UN SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL





## Soutien financier de 3500\$

versé à la nouvelle RSG obtenant sa reconnaissance auprès du bureau coordonnateur\*

## **Montant forfaitaire de 3000\$**

versé aux RSG ayant maintenu leur reconnaissance pour au moins 6 places durant la période du 1er avril au 31 mars\*

## Versement supplémentaire d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 6000\$ par année

aux RSG offrant 9 places\*

\*Certaines conditions s'appliquent

Centre de la Petite Enfance



2843 rue Laflèche, Saint-Paulin JOK 3M0 819-268-4299 poste 114